



# Livret d'accueil



## SAVS - SAMSAH / L'Echelle - ALBI

✉ 9 rue Léonard de Vinci 81100 ALBI

☎ 05 63 47 94 51

✉ [savs.echelle@apajh.asso.fr](mailto:savs.echelle@apajh.asso.fr)



# Sommaire

Mot d'accueil

## I Présentation de l'APAJH

I.1 Présentation de la Fédération	page 7
I .2 Présentation de l'action militante	pages 8 à 10

## II Informations sur la structure

II.1 L'implantation géographique	page 12
II.2 Présentation du SAMSAH et du SAVS	page 13 à 15
II.3 Plan de l'Echelle	page 16
II.4 Présentation des professionnels	page 17
II.5 Les différentes prestations de l'Echelle	pages 18 à 23

### **III Informations concernant les personnes Accompagnées**

III.1 Les modalités d'admission	page 25
III.2 Les pièces à fournir à l'admission	page 26
III.3 Les Assurances et la mutuelle	page 26
III.4 Les conditions d'accueil des proches	page 26
III.5 Les Droits et participation des personnes accompagnées	pages 27, 28
III.6 Continuité de l'accompagnement	page 29
Glossaire	page 30

### **Annexe**

Notice d'information sur la personne de confiance

Ce livret d'accueil est un document d'information non contractuel. SAMS AH - SAVS L'Echelle 07 2024 - version 7

## Mot d'accueil

Bienvenue au Service d'Accompagnement à la Vie Sociale et au Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés de l'Echelle !

Les services accompagnent les projets de vie de personnes en situation de handicap depuis une vingtaine d'années. De cette pratique et de ces expériences de vie ensemble, les personnes accompagnées et les professionnels en retirent un savoir-faire unique pour accompagner les trajectoires de vie de chacun.

Vous avez choisi d'être accompagné par un SAVS ou un SAMSAH de la Fédération APAJH et nous sommes reconnaissants de cette confiance témoignée.

Les accompagnements prodigués sont co-élaborés avec votre implication. Ces expériences de découverte et de développement d'aptitudes (dé)montrent votre capacité à œuvrer vers votre autonomie, votre capacité à intégrer les services de la société, votre capacité à rechercher quelles peuvent être les meilleures solutions pour la suite de votre parcours. Elles vous permettent de cheminer vers votre construction identitaire, source d'une meilleure image de soi, de confiance et d'un nécessaire estime de soi.

Une des modalités d'accompagnement principale est de vous proposer un soutien évolutif ajusté au plus près de vos besoins, de vos attentes et de vos choix de vie. La réflexion et la concrétisation de votre projet de vie dans un logement autonome, la favorisation de votre inclusion au sein de la société en tant que citoyen, le soutien dans vos démarches et vos relations sociales sont autant de missions promues par les services.

Les avancées de votre parcours sont mises en valeur au cours de la co-construction de votre Projet Personnalisé d'Accompagnement. L'équipe des professionnels et nos partenaires sont à vos côtés pour échanger autour de votre situation, trouver avec vous les moyens adaptés à mettre en œuvre pour vos projets. Ces échanges favoriseront vos choix éclairés, que vous serez en capacité d'assumer.

Notre considération pour la singularité de chacun et pour vos chances de réussites n'auront d'égal que notre exigence pour promouvoir les conditions d'un avenir serein.

Ainsi, en étant accompagné par le SAVS ou par le SAMSAH l'Echelle ,  
chaque personne devient ressource pour elle-même, pour le service et pour la société toute entière.



Le Directeur  
Stéphane GROS

Première partie

## **PRESENTATION DE L'APAJH**



I. PRÉSENTATION DE L'APAJH



## Présentation de la Fédération

L'APAJH a été créé en 1962. C'est une association militante et gestionnaire.  
Elle défend les droits des personnes en situation de handicap.  
Elle gère des structures sociales et médico-sociales.  
Elle accompagne tous types de handicap : physiques, mentaux, psychiques, sensoriels, ...

L'APAJH est reconnu d'utilité publique depuis 1974.  
Son action est utile à la société française.  
Elle respecte les convictions de chacun.  
Elle respecte la dignité des personnes en situation de handicap.  
La dignité, c'est le respect que mérite une personne quelles que soient ses différences.

La Fédération des APAJH intervient au niveau : national, départemental et européen.

Le mouvement APAJH, c'est la Fédération et les associations départementales.  
Le mouvement APAJH gère plus de 700 structures sociales et médico-sociales.  
32 000 personnes en situations de handicap sont accompagnées par l'APAJH.  
14 000 personnes travaillent à l'APAJH.

L'APAJH veut l'égalité des droits pour tous :

- droit à l'école
- droit à la vie professionnelle
- droit à la vie sociale et culturelle
- droit au sport
- droit au logement

Elle fait donc avancer la réflexion et les actions pour un accès à tout pour tous



## Présentation de l'action militante

L'APAJH fonde son action sur des convictions fortes, des valeurs humanistes :

### La primauté de la personne



- La personne en situation de handicap est d'abord une personne.
- Comme toute autre personne, c'est un citoyen.
- Elle a donc des droits et des devoirs dans son pays.
- Elle participe à la construction et à la réalisation de son projet de vie.
- Elle a droit à des aides pour compenser son handicap.
- Ce sont des aides techniques, financières, humaines.

### Laïcité



- L'APAJH reconnaît que chaque personne a ses propres particularités.
- L'APAJH reconnaît que les différences de chacun sont une richesse.
- Les citoyens peuvent avoir des opinions personnelles.
- Les citoyens ont le droit d'avoir une religion.
- La personne peut exprimer ses croyances.
- Mais elle ne doit pas imposer ses croyances aux autres.
- La laïcité permet de vivre tous ensemble en respectant les différences de chacun.



## Engagement citoyen solidaire

Le handicap peut concerter tout le monde.

C'est l'Etat qui doit venir en aide aux personnes en situation de handicap.

C'est ce qu'on appelle la solidarité nationale.

L'Etat doit donner l'argent nécessaire pour garantir une vie digne aux personnes.

La dignité, c'est le respect que mérite une personne quelles que soient les différences.



## De l'intégration à l'inclusion

Pour l'APAJH, l'inclusion va au-delà de l'intégration des personnes en situation de handicap.

Une société inclusive est une société qui ne met personne à l'écart.

C'est une société qui s'adapte aux besoins des personnes.

Elle assure à tous l'accessibilité à l'espace public.

Le milieu ordinaire doit s'adapter et s'ajuster aux besoins des personnes en situation de handicap.



## L'accessibilité universelle

Pour l'APAJH, l'accessibilité universelle c'est l'accès à tout pour tous, et non pas seulement aux bâtiments, aux transports, etc.

C'est l'accès pour tous à l'école, à l'emploi, au droit de vote, au logement, aux loisirs, au sport, à une vie affective, ...

Tout citoyen doit avoir accès à l'ensemble des services offerts à la population dans tous les domaines d'activités.

## **Respect de la dignité de la personne et de son intimité**

Le droit d'accès aux informations et à l'éducation en terme de vie intime, affective et sexuelle est garanti.

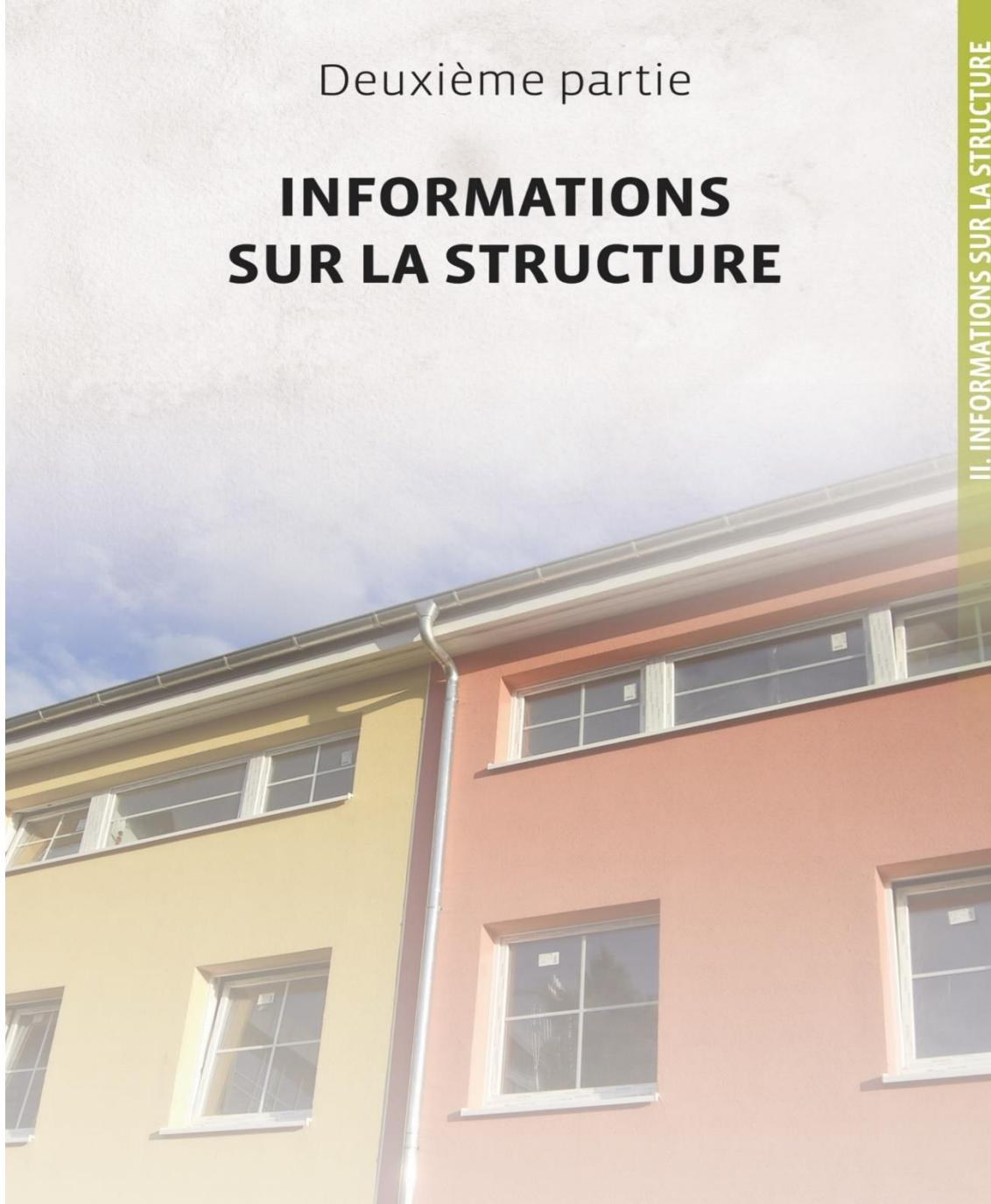
Les professionnels respectent :

- La Charte des droits et libertés
- La Charte sur l'éducation à la vie affective et sexuelle (Charte à destination des professionnels de la Plateforme de novembre 2020).

Deuxième partie

## **INFORMATIONS SUR LA STRUCTURE**

II. INFORMATIONS SUR LA STRUCTURE





# Implantation géographique



## II.1 Implantation géographique

9 rue Léonard de Vinci 81100 Albi

Tél. 05 63 47 94 51

savs.echelle@apajh.asso.fr

<https://apajhetvous.apajh.org/plateformecastresalbi>

### Moyens d'accès:



- ◆ Train (gare à 3,7 km)

Informations sur [www.ter.sncf.com/midi-pyrenees/fiches\\_horaires](http://www.ter.sncf.com/midi-pyrenees/fiches_horaires)



- ◆ Bus sur le département: plusieurs liaisons sur le Tarn (gare routière à 3 km).

Informations sur [www.tarnbus.tarn.fr](http://www.tarnbus.tarn.fr)



- ◆ Bus de ville lignes F1 (arrêt Picasso) et P (arrêt Caussel).

Informations sur [www.grand-albigeois.fr/361-transports.htm](http://www.grand-albigeois.fr/361-transports.htm)



- ◆ En voiture : prendre la rocade, sortie St Juery (Géant Casino).

A pied, à partir du centre-ville : prendre la rue Croix verte jusqu'au lycée Rascol. Ensuite, la rue de la Mouline, puis sur la gauche le chemin du Go et enfin la troisième à droite rue Léonard de Vinci





## Population accueillie



- ◆ L'Echelle accueille 26 personnes (11 places SAMSAH et 10 places SAVS et 5 places SAMSAH TSA).
- ◆ L'Echelle accompagne des personnes
  - soit en situation de handicap psychique dont l'état, stabilisé, nécessite un accompagnement médical, paramédical, psychologique et social en milieu ouvert et à domicile,
  - soit des personnes porteuses de TSA avec ou sans troubles associés.
- ◆ Les personnes ont une orientation SAMSAH ou SAVS délivrée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)
- ◆ Les personnes accompagnées ne peuvent pas être hospitalisées à temps complet.



## Les Finalités de l'accompagnement

L'Echelle propose un accompagnement adapté aux besoins de chacun, pour favoriser le bien-être et l'autonomie des personnes, les liens sociaux et coordonner le projet de soin.

Il recouvre tout ou partie des actes essentiels de la vie:



- ◆ Démarches administratives, budget
- ◆ Logement et vie quotidienne (courses, alimentation, ménage, transport)
- ◆ Santé et soins
- ◆ Culture et loisirs
- ◆ Vie sociale, familiale et citoyenne
- ◆ Formation et activité professionnelle



#### **L'accueil est ouvert:**

- ◆ du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
- ◆ le samedi de 10h à 16h



#### **Recours en cas de difficultés** (gracieux et contentieux)

Comme tout usager d'un établissement médico-social, je peux faire appel à une personne qualifiée pour m'aider à faire valoir mes droits (ou mon représentant légal; article L.311-5 du code de l'action sociale).



Personnes qualifiées dans le département du Tarn:

- ◆ ALBERT Pascal : mail : [pascal.albert81@gmail.com](mailto:pascal.albert81@gmail.com)
  - ◆ ROUTABOUL Jean Claude : tél 06 09 74 60 76 , mail : [jeanclaude-routabloul@orange.fr](mailto:jeanclaude-routabloul@orange.fr)
  - ◆ PAPAIX Raymond : tél 06 77 44 71 90 , mail : [papaixraymond@gmail.com](mailto:papaixraymond@gmail.com)
- 
- ◆ 39 77: numéro d'appel pour signaler un fait de maltraitance



## Personne de confiance

Vous pouvez désigner une « personne de confiance ».

C'est une personne en qui vous avez confiance.

Elle vous aidera à prendre des décisions et à comprendre vos droits.

La personne de confiance a un devoir de confidentialité.

Elle ne doit pas transmettre aux autres les informations que vous lui donnez.

Pour la désigner, vous devez compléter un formulaire.



## Les plaintes, réclamations et dysfonctionnement

Il existe des fiches de déclaration « j'ai quelque chose à dire » (fiches roses).

Elles sont mises en place pour recueillir ma possible insatisfaction ou des faits de maltraitance dont je pourrais être témoin ou victime.

## Une politique RSE :

L' Etablissement Médicosocial SAVS/ SAMSAH L' Echelle a une politique RSE au travers de préoccupations sociales et environnementales dans ses relations d'accompagnement des personnes accueillies ainsi que dans ses relations avec les partenaires



## Plan du domaine et/ou de la structure



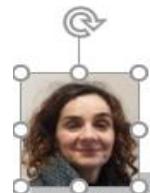
Le service est situé dans une maison de type familial avec un jardin extérieur. Il se trouve à proximité des commerces et services proposés par la commune. Le service est composé :

- ◆ D'une salle d'accueil
- ◆ D'une salle à manger et cuisine
- ◆ De bureaux dédiés aux entretiens
- ◆ D'une salle d'activité





# Présentation des professionnels



## Secrétaire

Stéphanie Vene  
05 63 62 02 62



## Plateforme Adultes Autonomes Castres - Albi

Stéphane GROS – Directeur



## Directrice adjointe SAMSAH – SAVS – FH

Mélanie Merckx 06 48 99 90 68



## Chef de Service L'Echelle

Marie Granier 06 37 10 92 40



## Educateurs Spécialisés

Samuel Vivant



Patricia Bouyssière



Simone Lourenço

## Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Nathalie Guillemin



savs.echelle@apajh.asso.fr  
06 01 74 39 64

## Infirmier

Thierry Colin (réf QSE\*)



## Aide Soignante

Emmanuelle Boutonnet



infirmerie.samsah@apajh.asso.fr  
06 42 43 30 15

## Psychologues

Emilie Paulin



Audrey Santfons



26 personnes accompagnées

9 rue Léonard de Vinci 81000 Albi

05 63 47 94 51

Lundi - vendredi 8h30 -18h

Samedi : 9h – 17h

## Psychiatre

Dr Corinne Regis Trouillet

\*réf QSE : référent Qualité

Mai 2024



## Les différentes prestations de la structure

### **Accompagnement pour le bien-être et l'autonomie**

**Prestations:** définir et mettre en œuvre mon projet personnalisé d'accompagnement :

(Démarches administratives, budget ; Logement et vie quotidienne ; Culture et loisirs ; Vie sociale, familiale et citoyenne ; Formation et activité professionnelle)

**Professionnels:** l'éducateur référent, la psychologue, l'infirmier et l'aide-soignante

**Modalités :** les rencontres ont lieu soit à l'Echelle soit au domicile

### **Favoriser le lien social**

**Prestations:** proposer des temps de rencontres au sein du service et à l'extérieur

**Professionnels:** les éducateurs et les animateurs d'ateliers

**Modalités :** Rencontres collectives dans le cadre des ateliers ou sorties

Mise en lien avec le réseau associatif local

## **Coordination de mon projet de soins & de santé**

**Prestations:** je m'appuie sur les professionnels pour coordonner mon projet de soin, et promouvoir ma santé

- La coordination des soins psychiatriques: la psychologue et la psychiatre du service
- La coordination des soins somatiques : l'infirmier et l'aide-soignante du service

### **Modalités :**

- Les rencontres ont lieu à l'Echelle ou à domicile
- Coordination avec les professionnels de santé du secteur psychiatrique et somatique

## **Projet Personnalisé d'Accompagnement**

Les prestations de l'accompagnement sont définies dans le cadre du Projet Personnalisé d'Accompagnement. Ce document est co-écrit chaque année avec moi et évalué à minima tous les 6 mois.

## Les ateliers collectifs



### Ateliers Cuisine

Activité: je prépare mon repas et le partage avec les autres personnes du service

Horaires : lundi, mardi, Mercredi jeudi; 10h30 - 12h30

Lieu : Echelle

Intervenante : Emmanuelle BOUTONNET



### Ateliers Arts Plastiques



Activité : Mosaïque, Peinture, Dessin, Collage...

Horaires : Mercredi 14h-16h

Lieu : Echelle ou Albi

Intervenante : Sylvie OBER TIGER



## Atelier Chant



Activité : Chant, préparation d'une représentation

Horaires : mardi 14h - 16h

Lieu : Echelle

Intervenante : Stéphanie ALDEBERT



## Atelier Multisports

Activité : pratique d'une activité physique régulière (basket, ping-pong, pétanque ...)

Horaires : jeudi 9h30 - 12h30

Lieu : Albi et Tarn (les transports sont assurés par l'Echelle).

Intervenante : Nathalie GUILLEMIN





## Atelier randonnée

Pratiquer l'activité de marche régulière en prenant en compte les capacités du groupe

Horaires : Lundi 14h-16h30

Lieu : Albi et ses environs (les transports sont assurés par l'Echelle)

Intervenant : Samuel VIAVANT



## Atelier Expression Corporelle



Activité : travail autour de la prise en compte spatio-temporelle de son corps

Horaires : Vendredi 14h-16h

Lieu : Echelle ou autour d'Albi

Animateur : Julien LEMOINE

Intervenant : Samuel VIAVANT



## Atelier d'Expression



Activité: échanges autour de divers thèmes choisis en collectif (à partir d'octobre 2024)

Horaires : le premier mercredi du mois de 11h à 12h

Lieu : Echelle

Animatrice : Emilie PAULIN

**Autres temps collectifs :** Temps partagé (pendant les temps d'ouverture du service)

Fêtes du SAVS / SAMSAH L'Echelle (Noël, été)

Sorties du Samedi et sorties d'été

Journées sportives



Troisième partie

## **INFORMATIONS CONCERNANT LES PERSONNES ACCOMPAGNEES**



III. INFORMATIONS CONCERNANT LES PERSONNES ACCOMPAGNEES





## Les modalités d'admission

- ◆ Je prends contact avec le service
- ◆ Je suis reçu par une psychologue et l'infirmier pour identifier mes besoins et souhaits, et découvrir l'Echelle.
- ◆ Je remplis :
  - un dossier de demande d'orientation SAMSAH ou SAVS auprès de la MDPH,
  - un dossier Aide Sociale auprès du CCAS de la mairie de mon domicile
- ◆ Je rentre à l'Echelle, je signe un Document Individuel de Prise en Charge.

Ou je suis inscrit sur la liste d'attente s'il n'y a pas de place disponible immédiatement.

- ◆ Je rencontre mon accompagnateur pour définir mon projet, et le service infirmerie pour mon dossier médical



## Les pièces à fournir lors de l'admission

Dossier d'admission

Notification SAMSAH ou SAVS délivrée par la MDPH



Pièce d'identité

Carte vitale, attestations de l'Assurance maladie et mutuelle



Dépôt de l'Aide Sociale

Copie du jugement de mesure de protection (si besoin)



## Les assurances et la mutuelle



L'Echelle a souscrit auprès de la MAIF une assurance responsabilité civile pour les activités de l'établissement.



## Les conditions d'accueil des proches

La psychologue propose des rencontres avec les proches (avec l'accord des personnes accompagnées).

## Droits & participation des personnes accompagnées

i

### Droit et protection de l'information des personnes accompagnées

Mon dossier est composé :

- ◆ des éléments administratifs, professionnels et sociaux, conservés au bureau de la cheffe de service (archives) ou sur le logiciel Mediateam : Dossier Usager Informatisé.
- ◆ des éléments médicaux conservés au bureau médical et accessibles uniquement au personnel médical (sauf dispositions judiciaires particulières).

L'Echelle garantit la confidentialité et la protection des données.

Après demande écrite auprès de la Directrice Adjointe, je peux consulter mon dossier (moi ou mon tuteur dans le cas d'une mesure de protection).



## Participation à la vie de l'Echelle

- ◆ Le Conseil à la Vie Sociale (CVS) est un groupe qui se réunit 3 fois par an pour discuter de la vie des services. Je suis représenté par un délégué élu, Mathieu DELGA , qui fait remonter mes questions.



- ◆ Le Comité des Personnes Accueillies permet d'échanger avec l'équipe de professionnels sur les prestations de l'Echelle et son organisation, de faire remonter mes questions et remarques. Les réunions ont lieu 3 fois par an. Toutes les personnes peuvent y participer.

## Le règlement de fonctionnement



Remis lors de mon admission, il définit mes droits, devoirs et obligations, nécessaires au respect des règles d'hygiène, de sécurité et de vie collective



## Continuité de l'accompagnement



### Orientations possibles

Si mon projet est de quitter l'Echelle, plusieurs orientations sont possibles.

Nous pouvons vous accompagner vers une des solutions suivantes:

- ◆ Autre dispositif social ou médico-social (SAMSAH, SAVS, famille gouvernante, résidence accueil...)
- ◆ Dispositif de santé (CMP, hôpital de jour ...)
- ◆ Fin de l'accompagnement



Droit à la renonciation: je peux à tout moment renoncer par écrit aux prestations, et quitter l'Echelle. Je peux aussi demander le changement de mon accompagnement.

### Après l'Echelle

Une fois parti de l'Echelle et dans l'attente d'une solution stable pour moi, je peux continuer à demander conseil aux professionnels de l'Echelle



### Annexe

Fiche de synthèse « Ma personne de confiance »



## Glossaire

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés

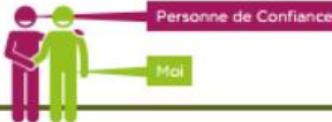
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

CMP : Centre Médico Psychologique

# MA PERSONNE DE CONFIANCE



## F I C H E D E S Y N T H E S E



### Quel est son rôle ?

Elle m'aide :  
- à prendre mes décisions.  
- à comprendre mes droits.  
Mais c'est moi qui décide



### Qui peut la désigner ?

Moi  
Si j'ai 18 ans ou plus  
Si je suis accompagnée dans une structure sociale  
ou médico-sociale



### Qui peut l'être ?

Une personne en qui j'ai confiance,  
et qui a plus de 18 ans.



### Quand la désigner ?

Quand je le souhaite.



### Comment la désigner ?

Par écrit sur :  
- le formulaire  
- ou une feuille de papier  
(la date, ma signature, le nom, prénom  
et les coordonnées de ma personne de confiance)

